Rousseau n'y prit pas garde. Elle descendit de nouveau accompagnée de sa mère et d'une voisine, Angelia Davoine, âgée de 14 ans.

Le liquide fit explosion, au contact de la lumière qui éclairait la cave.

La mère en fut quitte par la peur, mais Mme Rousseau eut les cheveux, les bras et une partie du visage brûlés ; quant à Angelia Davoine, ses vêtements ont été brûlés et la plus grande partie de son corps n'était qu'une plaie. Elle a succombé la nuit suivante.

— DUNKERQUE. — Ce n'est pas parce qu'un marin est votre débiteur, dit l'*Autorité*, que vous devez empêcher son départ à bord du navire sur lequel il est embarqué. Messieurs les logeurs devront bien se pénétrer de cette idée s'ils ne veulent pas encourir le désagrément de la dame D..., hôtesse à Dunkerque. Cette femme avait pour locataire un nommé B..., embarqué à bord du trois-mâts français l'*Ernest*. Ce marin avait une dette de trente à quarante francs, et son capitaine se refusa à lui faire les avances nécessaires pour s'acquitter envers son hôtesse. Que fit celle-ci ? Elle mit sous clef notre homme et le navire partit sans lui. Or, le capitaine ne voyant pas son matelot apparaître à l'horizon, avait fait sa déclaration au bureau de la marine, et les gendarmes s'étaient mis à la recherche du déserteur, malgré lui, qu'ils finirent par découvrir et coffrer.

Le maréchal-des-logis se rendit chez la femme D... pour avoir des explications au sujet de la séquestration arbitraire qu'elle avait fait subir à B..., et c'est là où l'affaire se gâte pour l'hôtesse. Au lieu de recevoir poliment l'agent de la force publique, elle l'injurie de la plus belle façon. Procès-verbal est alors dressé contre elle et voilà l'hôtesse devant le tribunal où elle a à répondre des deux faits de séquestration arbitraire et d'outrages envers la gendarmerie.

Malgré ses regrets et une brillante plaidoirie de M. Lebleu, son défenseur, la prévenue est condamnée à huit jours de prison et aux frais du procès.

Quant au marin, il a été acquitté par le tribunal maritime qui l'a jugé comme déserteur, mais a reconnu que la faute ne pouvait lui être imputable.

— La nommée Flore Martens, domestique au service de M. Debavelaere, pharmacien, Marché-au-Poisson, est tombée du 1er étage dans la cour de la maison.

Après avoir reçu les premiers soins de M. Debavelaere lui-même, elle a été transportée à l'Hospice. M. le docteur Blanckaert, appelé, n'a constaté que de fortes contusions.

— Le même jour, à 4 heures de l'après-midi, le nommé Louis Adrian, qui travaillait au déchargement du vapeur *James Hogghe*, amarré au quai de la citadelle, est tombé accidentellement dans le bassin. Les ouvriers, ses camarades, l'ont retiré presque aussitôt. Il en sera quitte pour un bain forcé.

— SAINT-OMER. — M. de la Noue, sous-lieutenant de dragons, blessé grièvement vendredi dernier au moulin Merlier, est dans un état beaucoup plus satisfaisant. On a maintenant l'espoir de le sauver.

EXPULSION D'UN RELIGIEUX

On lit dans la *Colonne*, de Boulogne :

Notre gouvernement libre-penseur et franc-maçon vient de donner à Boulogne une nouvelle preuve des sentiments qui l'animent.

On se rappelle les scènes odieuses qui ont déshonoré notre ville dans la journée du 5 novembre de l'année dernière, rue Barrière-Saint-Michel et surtout rue Charles-Butor ; un couvent de Passionnistes italiens envahi par la police après effraction et bris de clôture : des religieux paisibles et inoffensifs jetés dans la rue, sans défense et au péril de leur vie, aux outrages d'une foule ignoble et lâche payée tant par tête et commandée par des chefs, comme elle et plus qu'elle capables de tout ; puis, quelques heures après, expulsés de France avec une brutalité qui contraste avec les égards qu'on devait avoir plus tard pour le nihiliste et conspirateur Hartmann.

Quelques mois après, le R. P. Sébastien, supérieur de ces religieux, revenait à Boulogne, muni d'un permis de séjour temporaire qu'il avait obtenu par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Italie à Paris, et qu'il présentait à M. le sous-préfet Grenier (Léon).

En vertu de cette permission, il se trouvait donc, pour un délai déterminé dans les mêmes conditions que tous les religieux français expulsés comme lui, et il en profitait pour régler les affaires de son couvent et vendre son immeuble, lorsqu'il reçut de M. le curé de Calais l'invitation pressante de se rendre auprès des ouvriers piémontais employés aux travaux du port, qui demandaient un prêtre sachant parler leur langue pour les préparer à l'accomplissement de leur devoir pascal.

Le R. P. Sébastien ne pouvait refuser son ministère à une œuvre dont nos autorités républicaines sont à mille lieues de comprendre l'importance, mais qui pour tout homme de bon sens présente au moins ce côté matériel et pratique de diminuer la fréquence des coups de couteau qui s'échangent trop souvent parmi ces travailleurs sans compter bien d'autres désordres. Il accepta donc et on le vit chaque jour, après les fatigues d'une matinée et d'une après-midi des plus occupée, prendre le train de 5 h. 47 pour Calais, et revenir le soir même à 11 heures, tout exténué... Pauvre et bon religieux, c'est là votre crime !

Dénoncé au sous-préfet par quelque espion de bas étage, comme il y en a tant, et par le sous-préfet au ministre, il reçoit un jour coup sur coup, trois fois la visite du commissaire de police qui lui apportait l'ordre de se rendre immédiatement à la sous-préfecture tant le péril était pressant, tant la république était en danger ! Un pli était venu de Paris.

« ..... *Verbosa et grandis épistola vernitâ Capreis...* »

Arrivé à la Sous-préfecture : « Comment, lui
» dit-on, un homme comme vous !... se per-
» mettre une conduite pareille !... Prêcher des
» ouvriers piémontais !... et leur parler en ita-
» lien !... Et en confesser un si grand nom-
» bre !... Et les faire approcher des Sacre-
ments ! ! ! ! ! !

« .... Quel crime abominable !
« Rien que la mort n'était capable
« D'expier son forfait. »

Le R. P. Sébastien essaya de se justifier par des raisons dont tout le monde devine la nature. Nous supposons qu'il les exposa en français ; mais pour le sous-agent d'une République qui nie Dieu et ne voit dans l'homme qu'un légume ambulant, ce français était de l'italien et même de l'hébreux. D'ailleurs il avait reçu des ordres (*grandis epistola venit...*); il signifia donc au bon religieux qu'il eût à quitter le territoire dans la journée de samedi.

Samedi matin le commissaire central vint s'assurer si cet homme *redoutable* était encore chez lui, et l'y ayant trouvé, il lui demanda à quelle heure il comptait partir ? — A 2 h. 1/2, dit le P. Sébastien, et par le paquebot — Très bien, je serai là pour vous serrer la main

A 2 h. 1/2 le R. P. Sébastien s'embarqua, surveillé, nous dit-on, par deux agents de police qui se tenaient à distance, comme il convenait ; humiliés, nous voulons le croire, du rôle d'ailleurs plus oiseux que méchant qui leur était infligé. Aujourd'hui il foule le sol hospitalier de la libre Angleterre où il pourra suivre en paix les conseils de l'Evangile à l'abri de l'aimable personnel des sous-Ferry et des sous-Constans.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 mai. — Achille Piat, rue de l'Hospice, 29. — Philippe Pollet, rue de la Chaussée, maison Pollet. — Henri Playe, hameau du Hutin, maison Destroyes, 4. — Yvon Vanthuyne, rue Lannes, cour Lericke, 9, Pile. — Jules Deschamps, rue Labruyère, maison Fremaux, 47. — Georges Lepers, rue de Ma Campagne, 88. — Emile Demeester, quai de Wattrelos, 15. — Catherine Omler, au Pile, dans sa voiture. — Léon Masquelier, rue du Collège, 82. — Joséphine Pollet, rue St-Jean, 134. — Angèle Beuscart, rue de l'Epeule, cour Lepers. — Henri Declercq, rue Malplaquet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 mai. — Henri Verdonckt, 15 jours, rue de Beaurepaire, 5, cour Delplanque. — Séraphin Prevost, 46 ans, contre-maître, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 2. — Marceau Patteeuw, 2 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 38.

MARIAGES du 4. — Henri Nuyttens, 34 ans, fabricant, et Odille Fourlinnie, 19 ans, sans profession. — Constantin Nuyttens, 42 ans, marchand tailleur, et Marie Foveau, 25 ans, sans profession. — Gustave Beert, 29 ans, maître plafonneur, et Florine Leroy, 29 ans, sans profession.

ÉPHÉMÉRIDE

JEUDI 5 MAI. — *Saint Pie V, pape.* — 1369. — FIXATION DU SALAIRE DES OUVRIERS DE CHALONS-SUR-MARNE.

A la fin du XIVe siècle et pendant toute la durée du XVe le salaire moyen des ouvriers du nord et de l'est de la France était de 4 sols ou 48 deniers (7 fr. 20).

Les prix des vivres pendant cette période de temps étaient les suivants : la livre de pain valait un denier 0 fr. 15 1 lapin coûtait un sou (1 fr. 80) le huitième d'un bœuf 32 sous (57 fr. 60) 1 mouton entier pris à l'étal du boucher, 20 sous (36 fr.) 1 poulet 1 sou 6 deniers (2 fr. 70) 1 litre de vin 4 deniers (0 fr. 60) 26 litres de bière 4 sols (7 fr. 20) 1 hectolitre de blé 10 sous (18 fr.) une oie 2 sous (3 fr. 60) et la livre de beurre 6 deniers (0 fr. 90) pour la vérification de ces chiffres consulter : la vie municipale au XVe siècle par de Calonne.

Avec l'augmentation que la plupart de ces objets ont subie, il faudrait à l'ouvrier moderne 10 et 11 francs par jour pour vivre comme l'artisan du moyen-âge.

Peut-être est-ce au bien-être que l'ouvrier pouvait alors procurer à sa famille par son travail qu'il faut attribuer l'absence des femmes dans les manufactures et le défaut de crèches et de salles d'asile destinées à remplacer la mère occupée au dehors à gagner le pain quotidien.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PRÉVOST-FARVACQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Séraphin-Aimé-Joseph PRÉVOST, décédé à Roubaix, le 4 mai 1881, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 6 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix Les VIGILES seront chantées le jeudi 5, à 6 heures.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 2.

Les amis et connaissances de la famille DUPIERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Marie DUPIERS, décédée à Roubaix, le 3 mai 1881, dans sa 78e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le vendredi 6 mai, à 9 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le samedi 7, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES, seront chantées le vendredi 6, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir, 26.

Belgique.

— ANVERS. — Le 22e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1859 par la ville d'Anvers a eu lieu lundi 2 mai. Voici les numéros primés :

Numéro 17743 remboursable par 25,000 fr.
Numéro 54487 par 8,000 fr.
Numéro 23346 par 2,000 fr.
Numéros 19934 — 38921 chacun par 1,000 fr.
Numéros 1510 — 11379 — 14148 — 19156 — 22462 — 32221 — 34181 — 34299 — 51101 — 52897 chacun par 500 francs.
Numéros 2020 — 12894 — 17403 — 22662 — 27142 — 35958 — 42247 — 43615 — 50678 — 55506 — chacun par 300 francs.
Numéros 120 — 3497 — 6367 — 13732 — 16311 — 16503 — 18051 — 18156 — 19115 — 23211 — 23331 — 24313 — 24636 — 34192 — 38413 — 39354 — 40051 — 41403 — 47316 — 50093 — 53412 — 55902 — 58649 — 61766 — 61766 — 65457 chacun par 200 francs.

— Lundi soir, dans un hameau de Chapelle-à-Wattine un incendie à détruit les magasins de Monsieur Capette, marchand de lins. Grâce aux prompts secours des voisins on a pu circonscrire le feu et préserver les maisons d'alentour.

Le sinistre paraît être dû à un accident.

Les pertes s'élèvent à environ 9,000 fr. couvertes par une assurance.

— Le malheur semble, depuis un mois, s'acharner sur nos pauvres mineurs. Un terrible accident est encore arrivé ce matin dans notre bassin houiller ; un éboulement considérable s'est produit dans un bouveau du charbonnage de Monceau-Fontaine à Farchies-la-Marche : trois ouvriers ont été écrasés sous les décombres ; un quatrième est grièvement blessé.

— Les sociétés colombophiles de Liége et de la province ont excédé samedi 56,0-0 pigeons voyageurs. Le chemin de fer au Nord a dû organiser deux trains spéciaux comportant une charge de 56 wagons. Tous ces pigeons ont été lâchés dimanche matin. Les étapes les plus éloignées étaient Saint-Quentin, Fresnoy-le-Grand et Compiègne.

NOUVELLES DU SOIR
Dépêches Télégraphiques
(Service particulier)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Conseil de cabinet

Paris, 4 mai, soir.

A la suite d'un conseil de cabinet tenu ce matin sous la présidence de M. Jules Ferry, des instructions confidentielles ont été envoyées au général Forgemol pour traiter avec le bey des conditions de la paix à intervenir avant que les troupes françaises ne reçoivent l'ordre d'entrer directement à Tunis.

Les prétendues conditions de paix

Nous lisons dans le *Temps* :

« Depuis deux jours les journaux français reproduisent, en l'empruntant à une feuille anglaise et en le représentant comme le résultat d'une délibération du conseil des ministres, un résumé de prétendues conditions que le gouvernement français aurait résolu d'imposer au bey de Tunis.

» Il importe de mettre le public en garde contre ces nouvelles absolument fantaisistes émanant, pour la plupart, de feuilles étrangères plus ou moins hostiles aux intérêts français en Afrique.

Les opérations

Paris, 5 mai.

Le *Voltaire* annonce que les troupes françaises sont entrées hier, à Porto Farina.

Porto-Farina est une petite ville maritime, l'ancienne *Utique*, à 35 kilomètres de Tunis.

Kef-Cheraga, 4 mai.

L'évacuation du camp a eu lieu à trois heures du matin. Au moment où les troupes se mettaient en mouvement, 300 Kroumirs sont venus faire leur soumission.

Les trois colonnes sont arrivées sans incident à Djebarbra, point de concentration; elles n'ont montré aucun signe de fatigues. La brigade Vincendon, quoique composée de jeunes soldats, est arrivée avec sa musique en tête qui jouait la Marseillaise.

Les Kroumirs sont décidément réunis en grand nombre, à Sidi-Abdallah-ben-Djemmel. On s'attend prochainement à une action importante et peut-être décisive.

Alger, 4 mai.

On dément la nouvelle publiée par un journal de Paris, que la colonne Vincendon, ayant cerné un fort groupe de Kroumirs, en aurait tué 300 à l'arme blanche.

Soumission de tribus dissidentes.

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Le général Forgemol au ministre de la guerre.

Roum-es-Souk, 8 mai, 9 h. 10, soir

Les nouvelles reçues de Tabarca, sont satisfaisantes. L'état sanitaire des troupes y est bon.

Les Ouled-Amor et Ravaissia ont obtenu l'aman.

Le service de correspondance par terre avec la Calle est installé : un marché est organisé.

La brigade Gaume a dû opérer aujourd'hui une reconnaissance sur Fernanda.

Le général Logerot fait diriger sur Ghardimaou, où se trouve le général de Brem, la batterie de 90 revenue de Kef à Soukh-Arros.

Les troupes arrivées ce matin au camp de Djonablen sont dans les meilleures conditions.

Aucune inquiétude de la situation des esprits dans la division de Constantine.

Le ministre de la guerre tunisien Si-Selim est parvenu à échapper aux Kroumirs, avec 500 hommes, laissant 2 canons.

Mémoires et circulaire de M. Roustan

Paris, 5 mai

M. Roustan, notre consul à Tunis, a envoyé au gouvernement, deux mémoires sont rédigés par des habitants de la région du Sahel, qui se déclarent fatigués des concussions de toutes sortes des fonctionnaires tunisiens.

Les signataires, qui sont au nombre de 120, déclarent qu'ils verraient avec plaisir l'établissement d'un régime nouveau, fondé sous le protectorat des Français.

Un de ces mémoires porte en tête une signature très-importante, celle de Bdjedi-Ben-Cassem, qui jouit d'une grande influence dans le pays.

Tunis, 5 mai.

M. Roustan a adressé une circulaire aux agents consulaires français, les invitant à rassurer leurs nationaux et les étrangers.

Cette circulaire a produit le meilleur effet.

Nouvelles d'Afrique

Tunis, 2 mai, 4 h. soir.

Malgré les menaces continuelles dont il est l'objet, M. Roustan a déclaré qu'il ne quitterait point Tunis, où sa présence est plus que jamais nécessaire

Il est certain, en effet, qu'en désespoir de cause, on cherche au Bardo de soulever la population et à prêcher la guerre sainte; le premier ministre Mustapha pousse le bey dans cette voie.

Les diverses propositions d'arrangement avec la France faites par Mohamed-el-Sadock ont bien été repoussées; mais on assure que M. Roustan a préparé un projet actuellement soumis au ministre des affaires étrangères. Ce projet, en même temps qu'il donnerait pleine et entière satisfaction à notre amour-propre national, garantirait les intérêts français dans la Régence et la sécurité de notre frontière algérienne.

Les menées italiennes continuent : M. Maccio n'est point le seul qui envoie des émissaires dans le pays des Khroumirs pour les exciter contre la France. Le vice-consul de l'Italie à Souze se montre également très acharné envers nos compatriotes ; il y a évidemment là un mot d'ordre auquel le gouvernement italien ne saurait être étranger.

Cette observation n'a pas échappé aux consuls étrangers, et nous devrons nous en souvenir le cas échéant.

Tunis, 3 mai, 7 h. 30.
(Arrivée le 5 à 4 h. 35 du matin.)

Ali Bey quitterait, dit-on, son camp et rentrerait demain à Tunis.

Si-Sélim aurait réussi à sortir du pays des Kroumirs, mais en abandonnant ses canons.

Tunis, 3 mai, 7 h. 55 s.
(Arrivée le 4 mai à 3 h. 20 s.

Le cuirassé anglais *Monarch*, capitaine Tryon, monté par 580 hommes, est en rade de la Goulette.

La colonne d'Ali-bey, a campé cette nuit à Medjez-el-Bab. Elle y restera probablement un ou deux jour, puis se rendra à Tebourba, où elle attendra la fin des événements.

On est toujours sans nouvelles de Si-Selim. Des bruits contradictoires circulent. Les uns prétendent qu'il est simplement cerné par les Kroumirs ; d'autres, que sa colonne a été anéantie par les Ouchtetas réunis aux Kroumirs.

Alger, 5 mai.

On vient d'arrêter un marabout tunisien qui parcourait la province en prêchant la guerre sainte.

La disette en Algérie

Alger, 4 mai.

Le journal le *Petit Colon* publie une lettre d'un vieux colon de Sidi-Bel-Abbès, démontrant que le meilleur remède à la situation créée par la sécheresse, la perte des récoltes, l'invasion probable des sauterelles, la crise commerciale des Alfas et la gelée des vignes dans la nuit du 26 avril, serait la mise à exécution immédiate des grands travaux publics de chemins de fer l'ouverture de nombreux chantiers permettant de donner du travail aux indigènes et de les soustraire aux conseils dangereux que donnent la misère et la faim.

Le service de correspondances du corps expéditionnaire

Souk-Arrhas, 3 mai.

La route de Souk-Arrhas à Gardimaou est terminée et parfaitement praticable aux voitures. Elle suit la vallée de la Medjerda, longeant les territoires des Ouled-Dia et Ouled-Dire.

C'est par cette voie que la batterie 90 s'est rendue à Ghardimaou où elle est aujourd'hui. Le service des approvisionnements et des convois est devenu ainsi aussi facile que rapide.

L'attitude de l'Italie

On assure que le gouvernement italien a résolu d'envoyer à Cagliari et à Tunis, des agents spéciaux pour procéder à une enquête sur les agissements de ce consul dans les différents incidents soulevés par les articles du *Moskatel*.

Les bruits qui avaient couru du prochain départ de la flotte italienne sont aujourd'hui démentis,

Florence, 4 mai

L'opinion publique en Italie est très émue par les accusations des journaux français contre M. Maccio.

La correspondance publiée à cet égard par le *Journal des Débats* produit une véritable sensation.

On dit hautement qu'il est du devoir du gouvernement de défendre son consul à Tunis s'il a été calomnié, ou de le révoquer s'il s'est réellement livré à des manœuvres contraires aux rapports d'amitié qui existent entre la France et l'Italie.

De toutes façons, il est urgent, dans l'intérêt même des deux pays, de découvrir la vérité, et l'on assure que le gouvernement a déjà résolu l'envoi à Cagliari et à Tunis d'agents spéciaux pour procéder à une enquête.

Rome, 4 mai.

Une dépêche de Tunis, en date du 3, dit que le bey, à la suite de l'occupation de Bizerte, a fait un nouvel appel aux puissances pour qu'elles prissent des mesures en faveur de ses droits.

Le rappel de M. Maccio

Paris, 4 mai.

Un des plus hauts personnages de la cour du roi d'Italie, M. Seccozo, arrivé à Paris ces jours-ci, se rendait ce matin à l'ambassade d'Italie.

M. Seccozo, parlant des affaires de Tunisie, a déclaré que la majorité de la cour était pour le rappel de M. Maccio, qui était mal vu, paraît-il, du roi Humbert Ier lui-même.

M. Gambetta aurait invité M. Seccozo à dîner chez lui.

—

Madrid, 4 mai.

Le *Libéral* raconte que Fernan Frunez, dans une lettre particulière adressée au ministre des affaires étrangères à Madrid, dit qu'il a des motifs de croire que la question tunisienne ne sera résolue définitivement dans le courant de cette semaine, parce qu'on tient à éviter des complications ultérieures.

La flotte allemande

Hambourg, 3 mai.

La *Gazette de Kiel* apprend de source certaine :

« Il n'est nullement question ici d'envoyer des navires à Tunis. »

Une nouvelle mission Flatters

Alger, 5 mai.

Il est question de reprendre ainsi la mission Flatters : Un régiment monté avec des méharis, serait organisé à sept escadrons de 100 hommes chacun, recruté chez les Chambâas; il serait commandé par un lieutenant-colonel ayant pour adjoint un officier supérieur, sept capitaines français, 14 lieutenants es 14 sous-lieutenants, dont la moitié serait indigène.

Ce régiment aurait Ouargla pour siége.

Conseils généraux

Versailles, 4 mai.

Le conseil général de Seine-et-Oise a clos aujourd'hui sa session.

Après un discours intéressant et substantiel de M. Léon Say, il a émis le vœu que les disponibilités du budget de l'Etat soient employées à opérer un dégrèvement de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties et des droits de mutation à titre onéreux, de préférence à tout autre dégrèvement.

Lyon, 4 mai.

Conseil général. — M. Gay a déposé un vœu en faveur de la révision de la Constitution.

M. Ferrer et deux de ses collègues ont déposé un vœu en faveur du maintien du scrutin d'arrondissement.

La commission des vœux a redoussé ces deux vœux, notamment le second, parce que la majorité du conseil est favorable au scrutin de liste.

Le Préfet a déclaré se rallier aux aux conclusions de la commission, sauf aux réserves faites par elle au sujet des motifs de ces conclusions, le conseil général devant s'abstenir de tout vœu politique.

Un anniversaire

Nancy, 4 mai.

Les autorités militaires ont célébré avec un éclat exceptionnel, à raison des circonstances, l'anniversaire du combat de Beni-Meired, où le sergent Blandan, du 26e de ligne en garnison à Nancy, fut tué avec 21 soldats dans un brillant fait d'armes.

Le général de Courcy a félicité publiquement un ancien sergent, Marchaud, le seul survivant, venu exprès d'Amiens pour la cérémonie.

Les autorités civiles et militaires étaient présentes.

Une messe a été dite à la cathédrale. L'évêque y assistait

La presse bonapartiste

Paris, 5 mai.

Il vient de se produire dans la presse parisienne, un mouvement qui a attiré l'attention. Il s'agit de l'évolution vers la légitimité de certains journaux dévoués jusqu'à ce jour aux idées impérialistes.

Nous pouvons ajouter qu'en province, quelques notabilités monarchiques font des démarches pour acheter plusieurs feuilles conservatrices, attachées au précédent régime, mais pour lesquelles la transition désirée est chose facile.

Voici quels sont les départements où les marchés sont en train de se conclure : l'Aveyron, la Corse, la Charente, le Maine-et-Loire, la Dordogne, les Landes, le Tarn et Garonne. Des journaux qui avaient soutenu dans ces trois derniers départements MM. de Bosredon, Boulart et Prax-Paris, sont déjà vendus et transformés.

Les députés de Toulouse

Toulouse, 5 mai.

On signale une certaine jalousie entre M. Constans, ministre de l'intérieur, et M. Duportal, député de Toulouse comme lui.

Les chefs des deux premières circonscriptions sont en guerre, et M. Duportal semble avoir le pas sur son rival.

En effet, depuis que M. Constans est ministre, les Toulousains se plaignent du peu d'intérêt qu'il porte à leurs affaires locales... ou particulières.

L'autre député, au contraire, montre un zèle exceptionnel. C'est à lui qu'on doit s'adresser pour la moindre sollicitation, pour la moindre démarche.

On accuse encore le ministre de s'être montré trop réservé avec les congrégations religieuses quand il avait promis de satisfaire largement tous les libres-penseurs de la Haute-Garonne.

M. Constans tenait beaucoup au concours électoral des libres-penseurs ; aussi quel n'a pas été son désappointement devant leur froideur à son voyage à Toulouse, et surtout devant une petite manœuvre qui a consisté à lui faire savoir que 766 citoyens avaient remis entre les les mains de M. Duportal une pétition demandant la suppression du budget des cultes et la séparation de l'église et de l'état.

Une nouvelle distinction universitaire.

Paris, 5 mai.

Le ministre de l'instruction publique s'occupe de la création d'une médaille universitaire, en faveur de tout élève des lycées de France, qui aura été le premier en excellence dans la classe de rhétorique.

Réception diplomatique.

A la réception diplomatique qui a eu lieu hier au ministère des affaires étrangères, nous avons remarqué : M. Czacki, nonce apostolique; lord Lyons, le prince de Hohenlohe et le comte de Beust.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a affirmé, assure l'*Evenement*, au nonce que le gouvernement ne songeait nullement à la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican.

Meeting en faveur d'un nihiliste.

C'est dimanche prochain 8 mai qu'aura lieu au cirque Fernando, à 2 heures précises, le meeting organisé par l'*Intransigeant* en faveur de Jessa Helfmann.

Le citoyen de Lanessan, conseiller municipal, traitera de l'inviolabilité de la vie humaine.

Les obsèques de M. le marquis de La Valette

Paris, 4 mai.

Les obsèques de M. le marquis de La Valette ont eu lieu aujourd'hui, à midi, à l'église de la Madeleine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Canrobert, Rouher, Benedetti et Thirion-Montauban.

Le deuil était conduit par le fils et le petit-fils du défunt.

Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon du 46e régiment de ligne, colonel et musique en tête.

M. Gambetta et les électeurs de Belleville

Paris, 4 mai.

C'est ce soir à neuf heures que les électeurs de Belleville attendent M. Gambetta, boulevard Ménilmontant, salle Graffard, pour rendre compte de son mandat.

M. Tirard et les délégués des centres industriels

Paris, 4 mai.

M. Tirard a reçu aujourd'hui les délégués des différents centres de filatures de coton, qui lui ont demandé de maintenir, dans les traités de commerce à intervenir, les droits votés par le Parlement.

Le duel Pons San-Malato

Paris, 4 mai.

Un duel a eu lieu aujourd'hui au Vésinet, entre deux maîtres d'armes, MM Pons et le baron de San-Malato. Ce dernier a été blessé deux fois, à la main et au-dessus du poignet.

La France et le Vatican

Paris, 4 mai.

M. Barthélemy Saint-Hilaire prépare en ce moment une note relative à la nécessité de maintenir l'ambassade française auprès du Vatican.

Le ministre démontre dans cette note qu'il y aurait de sérieux inconvénients, au point de vue politique, à supprimer les relations entre la cour de Rome et de la France.

Cette suppression serait d'ailleurs impossible, étant données les négociations que nécessitent la nomination des évêques, des cardinaux, l'examen des questions relatives au culte, etc , etc. Il y a là une situation qui est la conséquence directe du Concordat, et, tant que le Concordat existera, le devoir comme l'intérêt de la France exigeront qu'elle maintienne un représentant diplomatique auprès du Saint-Siége.

La note de M. Barthélemy Saint-Hilaire est destinée à répondre à l'amendement de M. Madier de Montjau demandant la suppression de l'ambassade française près le Vatican.

Le Nihilisme

Paris, 4 mai.

Deux personnages Russes sont arrivés aujourd'hui et ont confirmé à l'ambassade russe la situation déplorable et l'isolement du Czar.

Les assassinats politiques

Londres, 4 mai.

Le jury de mise en accusation a prononcé la mise en jugement de M. Most, rédacteur du *Freiheit*, sous l'inculpation que les excitations à l'assassinat des souverains étrangers ou autres, étaient un crime particulièrement contraire aux mœurs anglaises et devaient toujours être réprimées énergiquement.

Mort du président de la chambre des pairs de Portugal

Lisbonne, 4 mai.

Le duc d'Avila, président de la chambre des pairs, est mort.

Les élections en Espagne

Madrid, 4 mai.

Les neuf dixièmes des élections connues jusqu'à présent sont favorables au ministère.

Les élections continuent avec l'ordre le plus complet.

Construction d'un canal d'eau douce en Egypte

Le Caire, 4 mai.

Le khédive, à son arrivée à Port Saïd, a annoncé aux consuls la prochaine exécution du canal d'eau douce.

Menaces au roi de Grèce

Athènes, 3 mai, 9 h. 45 m.

On a trouvé hier soir affiches sur les murs ou jetés dans les rues des papiers contenant des menaces à l'adresse du roi.

La guerre du Pacifique

Lima, 30 avril.

La situation politique continue à être déplorable. Rien n'indique encore le moment où la paix pourra être conclue. Les Chiliens sont toujours à Lima. L'impôt de guerre ordonné par les Chiliens est très-difficilement perçu, les personnes les plus riches prétendent qu'elles n'ont pas d'argent, et telles maisons qui sont imposées pour 20,000 soleils argent ont seulement payé 5 et 10,000 soleils papier.

Les Chiliens ou le gouvernement provisoire seront probablement obligés de prendre des mesures de rigueur, sans cela les imposés ne paieront pas.

L'ex-président Piérola est à Jauja, dans la montagne. On assure qu'il a une telle peur d'être pris par les Chiliens qu'il ne sort pas de la maison où il s'est réfugié.

Il paraît que les Chiliens ont pris leurs mesures pour le faire prisonnier, et une fois ce fait accompli, on espère arriver à la conclusion de la paix. Un commissaire chilien est parti d'ici pour Santiago, afin de faire comprendre au gouvernement l'impossibilité dans laquelle se trouve le Pérou de payer l'impôt de guerre que le Chili lui veut imposer.

La ligue albanaise

Raguse, 4 mai.

La ligue albanaise a été battue et dispersée par Dervisch pacha.

Les habitants insurgés d'Ipek, poursuivis par Dervisch jusque près de Stiza, ont été mitraillés par l'artillerie. Il y a eu beaucoup de morts des deux côtés.

Les insurgés de Prisrend se sont réfugiés dans leur ville. Dervisch pacha les a poursuivis sans rencontrer d'obstacles. Ceux de Giacova et d'Ipek se sont retirés dans leur pays et se préparent à la résistance.

Dervisch pacha a expédié de nombreux bataillons pour les soumettre.

Les Mirdites et les autres tribus montagnardes sont très-agitées, elles disent que Dervisch veut les désarmer.

Elles décideront prochainement dans une grande réunion qui doit avoir lieu près d'Alessio, la ligne de conduite qu'elles devront suivre.

DERNIÈRE HEURE

Affaires Tunisiennes

Tunis, 5 mai.

L'occupation de Porto-Farina par les français est démentie.

L'entourage du Bey a essayé de faire croire à la population que si les français arrivaient jusqu'à Tunis, ils y commettraient toutes sortes d'atrocités ; mais aujourd'hui la population commence à voir qu'elle a été dupée.

Oran, 5 mai.

On a reçu ici de bonnes nouvelles. Plusieurs tribus ont fait leur soumission.

Paris, 5 mai

Des avis venus de Tunis annonce que Mustapha aurait été accueilli par des menaces de mort dans un quartier arabe.

Souk-el-Arba, 5 mai.

Le mouvement de concentration de tout le corps expéditionnaire sera terminé dans la soirée.

Les colonnes Delebecque et Logerot sont en liaison immédiate et agiront désormais de concert.

M. Dugué de la Fauconnerie

Paris, 5 mai.

On assure que M. Dugué de la Fauconnerie, à la suite d'une combinaison imaginée par M. Gambetta, se présenterait dans l'Ardèche contre M. Boissy d'Anglas, député et ambassadeur au Mexique.

M. Boissy-d'Anglas a mécontenté ses électeurs par le cumul de ces fonctions.

Devant le Conseil académique

Vannes, 5 mai 3 h. s.

M. l'abbé Declanche, directeur de l'Ecole libre de Saint François-Xavier, est cité à comparaître devant le conseil académique de Rennes.

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 4 mai.

Seigles baisse.
Pétrole tendance calme.
Disponible 19,50, courant 19,25, juin 19,25, 4 derniers, 20,75.
Sucre tendance
Disponible 00,00, 3 d'oct. 00,00.
Cafés faibles. On a vendu 600 sacs St-Domingue à 33 cent. le 1/2 kil. acq

Londres, 4 mai.

Temps frais.
Mark-Lane. — Froments anglais et étrangers affaires très calmes, prix sans changement appréciable.
Importations à Londres en froment depuis lundi dernier 53140 quarters.

Cargaisons flottantes

Marché calme.
Cargaisons arrivées 6 à vendre 37.

Marché de Paris du 4 mai.

Au marché au blé tenu aujourd'hui, le blé indigène était rare les prix tenus de 28,50 à 31 les 100 kil. Paris ; En blés exotiques les affaires ont été calmes et les prix en baisse de 0.50 sur mercredi dernier. On cote 28,30 à 28,75 les 100 kil. sur wagon au Hâvre.
Seigles calmes de 22,50 à 22,75.
Orges de choix tenues de 20 à 21 ; petites de 17 à 18.
Avoines acheteurs réservés, vendeurs fermes de 20 à 22.
Maïs en baisse de 0.50 à 15,50 au Hâvre.
Le tout aux 100 kil.

Londres, 3 mai.

Sucres bruts et raffinés bonne demande prix fermes. Porto-Rico en baisse de 6 den.

Amsterdam, 4 mai.

Cafés en baisse. On cote Java bon ordinaire 33 1/2 cent. le 1/2 kil acq.
Sucres sans affaires. On cote nominalement Java n° 12 fl. 31 les 100 kil.

BOURSE LINIÈRE. — Affaires calmes. Peu de transactions en lins de pays, sans variation de prix. Même situation pour les lins russes. Le calme s'est étendu aussi aux fils et aux toiles ; seules les étoupes jaunes de Russie et les étoupes belges sont très demandées et rares. En somme, marché presque nul.

MARCHÉ AUX GRAINS du 4 mai. (Cours commercial). — Marché mieux approvisionné, 700 hectolitres environ. Vente assez active. Prix fermes.
Farines 39 fr. en consommation.

MARCHÉ AUX GRAINS du 4 mai. — (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 00 c. à l'hectolitre.

BOULEVARD DE PARIS

AVIS

Avec la permission des autorités civiles et militaires, votre serviteur PECHADRE P., directeur de la famille

ZULU-NAGRI

a l'honneur de vous annoncer l'arrivée de ces deux fameux chefs Danseurs et membres de la GRANDE TCHÉGUINA, patronnée par le Sultan, Shah, Radjahs et Maradjs de tout l'Orient auprès desquels mes ZULU-NAGRI ont montré leur talent dans leurs

DANSES

Chants Religieux et Guerriers

Tout à fait étrangers à nos mœurs européennes.

SUCCÈS DU JOUR

Prix des places : Premières, 50 cent. — Secondes, 25 cent. — Troisièmes, 15 cent.

On introduit chaque jour en thérapeutique des succédanés de l'Huile de Foie de Morue, dont la plupart n'ont pas la moindre valeur. Le **Sirop de Raifort iodé**, **préparé à froid**, de **Grimault**, réunit seul tous les avantages médicaux ; aussi le docteur Guibout, médecin des hôpitaux de Paris, en parle en ces termes :

« Le **Sirop de Raifort iodé** a tous
» les avantages de l'Huile de Foie de Mo-
» rue sans en avoir tous les inconvénients ;
» il stimule l'appétit et relève les forces de
» l'organisme ; par la quantité d'iode qu'il
» contient, il exerce la plus heureuse in-
» fluence sur les fonctions respiratoires, il
» est utile spécialement au début de la
» phthisie pulmonaire ; son action n'est
» pas moins efficace dans les affections
» scrofuleuses et rachitiques. » 19417

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme

CAPITAL 120 MILLIONS DE FRANCS

Vente de 30,000 Actions

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE

Fournitures Militaires

Siége social à Paris, rue Rochechouart, 54

ANCIENNE MAISON ALEXIS GODILLOT

Transformée depuis juin 1880 en Société anonyme au capital de 19 millions de francs, y compris les immeubles.

USINES :
PARIS, rue Rochechouart, 52, 54, 61, 63, 65.
NANTES, rue de la Tour-d'Auvergne, 1.
BORDEAUX, boulevard de Bègles, 33

TANNERIE. SAINT-OUEN (Seine).
CORROIERIE. PARIS, 21, rue Pétrelle

CES ACTIONS SONT MISES EN VENTE

au prix de 600 Francs

PAYABLES COMME SUIT :

En faisant la demande . . .	100 francs
A l'attribution	125 »
Le 10 juin 1881	125 »
Le 10 août 1881	125 »
Le 10 octobre 1881	125 »
	600 francs
Sur les actions intégralement payées avant le 10 juin 1881, il sera fait, par action, une bonification de . . .	3 »
Soit net à payer . . .	597 francs

LES DEMANDES SONT REÇUES DÈS MAINTENANT

Et au plus tard jusqu'au 10 Mai 1881

à la Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Au Siége Social, 54, rue de Provence, à Paris, dans tous ses Bureaux de Quartier à Paris, et dans toutes ses Agences en France et à l'Etranger.

On ne peut pas garantir l'irréductibilité des demandes; elles seront classées dans leur ordre d'arrivée. — La réduction portera, s'il y a lieu, sur les dernières inscrites

Les statuts, rapports et documents sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Les demandes d'actions sont reçues dès à présent sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à Roubaix, 15, rue de la Fosse-aux-Chênes. 19391—2007

ABONNEMENT GRATUIT

Toute personne abonnée à un journal quelconque, recevra *gratuitement*, à titre d'essai, l'*Eclaireur Financier*, pendant trois mois.

L'*Eclaireur Financier* (7e année), est indispensable aux porteurs de titres ; il *paraît tous les samedis*, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de l'*Eclaireur Financier*, 45, rue Vivienne, à Paris. 19414—2006—4229

Santé à tous. — Adultes et Enfants

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » Aux étiques elle convient mieux que l'huile de *foie de morue*. — 34 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc

Cure n° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. ; 24 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée*, en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM Morelle-Bourgeois, Desfontaine, épicier sur la Place ; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue St-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers — DU BARRY et Cie (Limited), rue Castiglione, Paris.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX.
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX.